

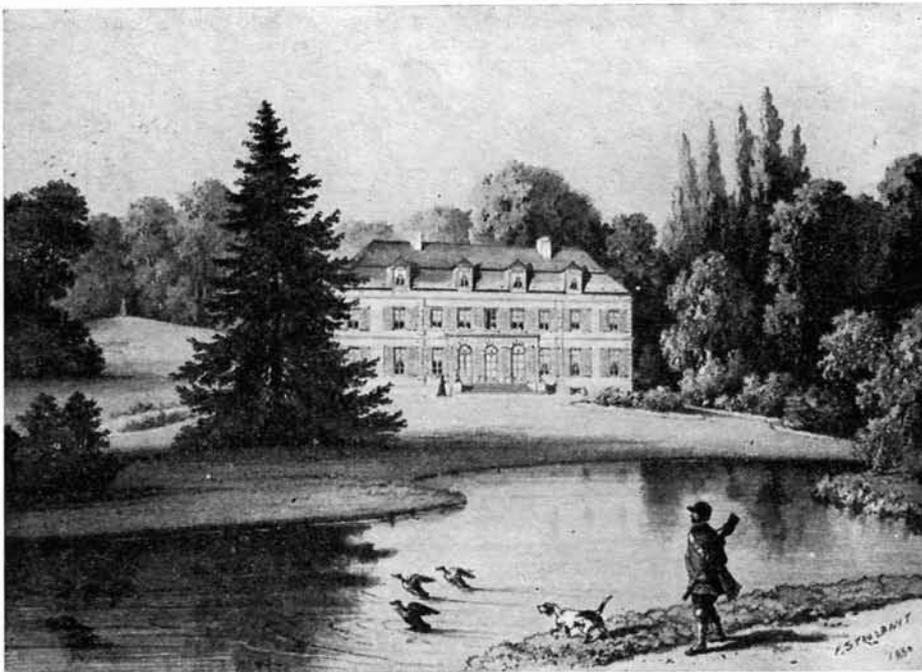
Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Numéro 36



Le Château de Wolvendael vers 1850

Lithographie d'après François Strobant
Cliché de l'Office Généalogique et Héraldique de Belgique.

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

Organe du Cercle d'Histoire,
d'Archéologie et de Folklore
d'Uccle et environs

a.s.b.l.

rue Robert Scott, 9
1180 - BRUXELLES

TÉL. 76.77.43 - CCP 622.07

Mars 1971
n° 36

Orgaan van de Geschied-en
Heemkundige Kring van Ukkel en
Omgeving

v.z.w.

Robert Scottstraat, 9
1180 - BURSSEL

Tel. 76.77.43 - PCR 622.07

Maart 1971
nr 36

NOTRE PROCHAINE ACTIVITE.

Elle sera consacrée à la visite des "Encres Dresse", 49, rue Egide Van Oppem (derrière la gare de Kalevoet), et aura lieu le samedi 20 mars prochain. Au cours de la visite, un film sur la lithographie nous sera présenté. Réunion : derrière la gare à 10 heures.

ONZE VOLGENDE AKTIVITEIT.

Deze zal gewijd zijn aan **het** bezoek van **de** "Encres Dresse", rue E Van Oppemstraat 49 (achter het station van Kalevoet), op zaterdag 20 maart e.k. Gedurende het bezoek zal een film over de lithographie geprojecteerd worden. Bijeenkomst om 10 h achter het station.

1921 - 1971

50ème ANNIVERSAIRE DE L'ACQUISITION DU PARC DE WOLVENDAEL PAR LA COMMUNE D'UCCLE

C'est le 29 avril 1921, que fut passé l'acte d'achat du domaine de Wolvendael par la commune d'Uccle. Notre Cercle, désireux de commémorer cette heureuse initiative des autorités communales de l'époque, fera apposer sur le château de Wolvendael une pierre qui rappellera cette cession, et qui sera inaugurée le 24 avril prochain, à 15 heures.

Nous espérons que nos membres seront nombreux à assister à cette cérémonie.

50de VERJARING VAN HET AANKOOP VAN HET WOLVENDAEL PARK DOOR DE GEMEENTE UKKEL

Op 29 april 1921, werd door de gemeente Ukkel het aankoopsakte verleden, voor het domein Wolvendael. Onze kring wenst dit initiatief van de gemeente overheden van toen te herinneren, en zal op het kasteel van Wolvendael een herdenkingsplaat laten zetten ; deze plaat zal op 24 april e.k., om 15 u. ingehuld worden.

We hopen dat onze leden talrijke deze zitting zullen bijhoren.

AUTOUR ET ALENTOUR DU CHATEAU DE WOLVENDAEL.

La Commune d'Uccle a acquis le domaine de Wolvendael le 29 avril 1921, du Baron Janssen et de son épouse, née Bourgeois, pour la somme de 2.375.000 francs.

L'acte de vente était intitulé :

"Acte de cession, pour cause d'utilité publique, de la propriété dite CHATEAU de WOLVENDAEL et dépendances."

Il fut passé par devant l'Echevin Louis Londes, faisant fonction de Bourgmestre. Le Collège des Bourgmestre et Echevins a comparu en la personne de Mr. Jean-Baptiste Ballegeer, Echevin, assisté de Mr. Charles Bernaerts, Secrétaire communal, agissant et stipulant au nom de la Commune d'Uccle, en exécution d'un vote du Conseil Communal du 2 août 1920, approuvé par Arrêté Royal du 14 décembre suivant.

Pour les ucclois, point n'est besoin de situer ce parc dont ils sont fiers, mais pour les lecteurs de notre bulletin, étrangers à notre commune, nous rappellerons qu'il est sis à front de l'avenue Defré et bordé à gauche par l'antique chemin du Crabbegeat, et à droite par une artère dénommée autrefois le Rodeweg (ce chemin mène à Rhode) traduit malencontreusement "rue Rouge", lors de la domination française, et enfin au fond, par le Dieweg.

Si 1970 avait eu pour objectif la "Protection de la Nature", le Commissariat général de tourisme a orienté notre intérêt pour 1971 sur le thème suivant : "l'Année des Châteaux de Belgique".

Si notre commune posa sur son territoire plusieurs châteaux, elle peut se glorifier d'en voir subsister encore deux anciens à l'heure actuelle : le Papenkasteel, propriété privée, et le Wolvendael.

Le but de cet article n'est pas de faire l'historique de ce dernier, mais en ce cinquantième anniversaire de son acquisition par la commune, d'attirer l'attention de nos concitoyens sur ce magnifique domaine qu'on nous envie.

Une gravure de Stroobant, datée de 1850, reproduite dans le Parchemin, montrait l'étang disparu devant le château et l'Ukkelbeek (qui prend sa source dans le domaine Paridant) serpentant gracieusement parmi les pelouses et sur les eaux duquel évoluaient quelques volatiles.

Si les promeneurs sont attirés au parc de Wolvendael par ses splendides frondaisons, reliquat de l'ancienne forêt de Soignes, son magnifique ravin, autrefois appelé Diepenweg, ses pelouses bien entretenues, son pavillon

Louis XV, le site du théâtre de verdure, le golf miniature, pour nous Belges, ce château a un attrait particulier, puisque sous ses murs fut fêté le 14 juillet 1877 le mariage de Don Fulco Beniamino Ruffo di Calabria, 5ème Duc de Guardia Lombarda, 16ème Comte de Sinopoli, grand-père de la Princesse Paola avec Mademoiselle Laura Mosselman du Chenoy, l'une des trois filles du banquier Théodore Mosselman du Chenoy (1).

Détail intéressant : Charles-Quint, ce souverain si populaire qui traversa maintes fois Uccle, ne reçut-il pas l'hospitalité de Paolo Ruffo, en son château de Scilla, à son retour de la conquête de Tunis en 1535 ?

Mais retournons au Château de Wolvendael où en ce 14 juillet 1877 se donne un fameux banquet en l'honneur des jeunes époux. En son numéro de mai 1959, le Parchemin nous a conservé le plantureux menu dont les convives sortirent sûrement rassasiés. Jugez-en :

Potage bisque,
 Potage consommé,
 Timbales à l'Italienne,
 Saumon à la Chambord,
 Jambon à la Chipolata,
 Dindonneaux truffés,
 Aspic Belle-vue,
 Sorbets au rhum,
 Petits pois sucrés,
 Râble de chevreuil,
 Cailles de Vignes,
 Salade romaine,
 Pâté Boudoux,
 Gelée au marasquin,
 Gâteaux,
 Pièces montées au nougat,
 Bouquet de fleurs glacées.

Comme le disait un jour quelqu'un à la Princesse de Liège, lors d'une réception au Centre Culturel d'Uccle, "Madame, Uccle, n'est-ce pas un peu votre fief ? Nous avons une avenue Princesse Paola, une avenue et un square Coghen, une rue Rittweger ! "

Quel honneur et quel plaisir pour les Ucclois si, à l'occasion de ce 50ème anniversaire, notre charmante Princesse pouvait revenir à Uccle, dans ce château peuplé de souvenirs d'antan de son illustre famille, bien implantée dans notre sol ucclois.

Y. LADOS van der MERSCH.

Pour ce qui concerne l'historique des familles Mosselman du Chenoy, Coghen et Rittweger, nous recommandons à nos lecteurs de lire l'article de notre collègue et ami, Mr. Adrien Claus, publié ici même, ainsi que ceux parus dans nos numéros 31, 34 et 35.

(1) Le Parchemin, N° 5, mai 1959.

LE DOMAINE DE WOLVENDAEL

Introduction.

Il y a cinquante ans, la Commune d'Uccle faisait l'acquisition "de la propriété dite CHATEAU DE WOLVENDAEL", joyau du vallon de l'Ukkelbeek. Cet événement est précisé dans l'article de notre aimable collègue, Mademoiselle Lados van der Mersch, qui a opportunément consulté l'acte original d'achat.

Feu M. Henri Crokaert a consacré une étude au domaine de Wolvendael. Nous y avons recouru, ainsi qu'aux autres sources reprises in fine et auxquelles renvoient les chiffres entre parenthèses dans le texte de l'article.

Nous voudrions pour notre part donner d'abord brièvement les origines du domaine. Nous relèverons ensuite les propriétaires qui s'y sont succédé, en réunissant quelques notes à leur sujet. Cette évocation historique nous amènera à rappeler la demeure champêtre primitive, avant de parler du château actuel et de ses fastes, en nous réjouissant de son heureuse conservation au milieu d'un admirable parc aux multiples attraits.

Dans ce résumé, nous avons coordonné hâtivement quelques données existantes, nous bornant à rectifier dans la mesure du possible des erreurs qui se répètent inévitablement d'écrit en écrit.

Des lacunes subsistent. Nous saurions gré aux lecteurs qui pourraient notamment préciser les dates de certaines cessions du domaine et identifier avec certitude et plus complètement certains propriétaires.

*
* *
*

LE DOMAINE DE WOLVENDAEL : SES ORIGINES

Le domaine de Wolvendael est très ancien. "Dès l'extrême début du XIII^{ème} siècle, en 1209, il est fait mention d'une terre appelée Wolvendael, située près d'un tournant du ruisseau d'Uccle, à hauteur du Cornet". (1)

Pour "Wolvendaal", nous trouvons cette mention dans l'étude du Dr Van Loey sur les noms de lieu à Uccle (4), lequel se réfère au Cartulaire de l'Abbaye d'Afflighem, publié par de Marneffe (3) : "1209 : terram que woluesdal vocatur".

Quelle est l'origine étymologique du nom "Wolvendael" ?

Une interprétation hâtive qui semblerait confirmée par la présence du ravin resté sauvage, pourrait faire traduire erronément par "Val aux loups".

Constatons plutôt que le Wolvendael est situé sur un coteau de la vallée de l'Ukkelbeek entre les collines du Groeselenberg et celles du Wolvenberg. Le "mont" du Wolvenberg s'oppose ainsi à la "vallée" du Wolvendael.

Le préfixe wolven n'est absolument pas le pluriel du mot flamand wolf. Le Dr Van Loey a démontré que le nom Wolvendael doit son origine à la racine wolf qui signifie méandre, courbe, tournant. Le mot provient du moyen haut-allemand walbe ou wolve qui signifie dépression d'un toit, incurvation d'une tuile, angle, coude. De là, le vieux verbe flamand welven, signifiant voûter ou tourner, prendre la forme d'un arc. Wolvendael désigne donc le "Vallon au tournant". De même que Solbosch signifie "Bois au tournant". (4) (5).

Le mot conserve donc la trace des attaches de ce lieu avec le ruisseau. Le cours des ruisseaux était jadis très sinueux ; il est normal que les

noms de beaucoup de lieux-dits trouvent leur origine dans ce fait. Un second Wolvendael est relevé dans un autre repli de la plaine brabançonne, entre Brussegem et Wolverthem. (1) (6).

*
* . *

LE DOMAINE DE WOLVENDAEL : SES PROPRIETAIRES, LA DEMEURE PRIMITIVE ET LE CHATEAU ACTUEL.

La création du domaine semble remonter au XVII^{ème} siècle. A cette époque, dut y être aménagée une habitation de plaisance, agréable demeure champêtre, située près d'un tournant du ruisseau d'Uccle. La maison seigneuriale primitive se trouvait probablement à l'endroit où se trouve actuellement l'ancienne orangerie, laquelle fut vraisemblablement construite du temps du Comte Coghén. On peut encore distinguer un aspect de cette demeure ancienne sur le dessin de Paul Vitztumb datant de 1827, conservé au Cabinet des Estampes et reproduit dans l'ouvrage de Crokaert (1), (7), (8).

Quels sont les propriétaires connus du domaine de Wolvendael ?

Ce domaine appartenait au début du XVIII^{ème} siècle à Maître Jean-François Slijpen. (9). Nous ne savons rien sur ce personnage.

*
* . *

Jean-François Slijpen vendit le bien en 1715 à Eugène-Henri Fricx, libraire de la Cour de Bruxelles, et sa seconde épouse, Marie-Catherine Rosseels. (9), (10), (11).

Alphonse Wauters, dans la notice qu'il consacre à Eugène-Henri Fricx dans la Biographie Nationale (10), croit que ce dernier fit bâtir une villa sur le terrain acquis et qu'en vertu de son testament, daté du 8 novembre 1724, le bien passa pour un quart à son fils aîné (d'après M. Claessens (11), il est puîné), Georges Fricx ; pour un deuxième quart aux enfants de son fils Guillaume ... ; pour un troisième quart à la femme de celui-ci, Anne-Marie Rosseeels (?), qui ne tarda pas à devenir veuve ; et pour un dernier quart à Isabelle, soeur de Catherine Rosseels, et à son fils, Jean-Léonard. Tous ensemble vendirent le bien, le 1^{er} octobre 1733, moyennant 4.800 florins, à Thomas Vicomte de Fraula. (9), (10).

Par contre, l'étude de Monsieur Claessens consacrée aux Fricx (11) rapporte que, selon le continuateur d'Houwaert (B.R. ms. II, 6534, p. 358), Eugène-Henri Fricx aurait testé le 18 novembre 1729 devant le Notaire Jacobi.

Eugène-Henri Fricx avait été baptisé à Saint-Géry à Bruxelles, le 10 janvier 1644 (ss. Jean Geubels ; Magdeleine de Lens, princesse de Robles, représentée par Isabelle-Marie van Hoogstraeten). Il était fils d'Henri, baptisé à Sainte-Gudule le 3 avril 1611, et de Barbe Mommaert, baptisée à Saint-Géry le 3 décembre 1612, y inhumée le 10 mars 1646, issue d'une autre famille d'imprimeurs bruxellois.

Eugène-Henri Fricx épousa :

1^o/ à Saint-Géry, le 24 avril 1670, Catherine Hultsbosch, laquelle fut inhumée à Saint-Géry, le 3 novembre 1683.

Dont il eut deux fils, tous deux imprimeurs :

- 1/ Guillaume, né vers 1675, mort en 1712, qui épousa, d'après M. Claessens (11), Marguerite Staes. De cette union, six enfants, dont Georges II Fricx, imprimeur aussi, né vers 1710.
 - 2/ Georges I, né vers 1680, mort en 1737, succéda à son père en qualité de libraire de la Cour.
- 2°/ en secondes noces, Marie-Catherine Rosseels, issue d'une famille aisée de Termonde. Dont il eut un fils, Jean-François, mort en bas âge.

Eugène-Henri Fricx mourut au seuil de sa 87ème année, le 18 décembre 1730. Devenu paroissien de Sainte-Gudule, il fut inhumé dans la Collégiale, qui gardait autrefois une inscription à sa mémoire et à celle de sa première femme. Monsieur Claessens précise que "cette inscription a été reproduite en texte continu et non sans une menue erreur de chiffre dans un ouvrage du XVIIIème siècle fréquemment consulté (J.A. Rombaut, Bruxelles illustré, t. I, 1777, pp. 78-79) et il est pour le moins étrange qu'aucun de ceux qui se sont occupés des Fricx jusqu'ici n'en ait fait mention". En lettres blanches sur une pierre bleue, placée dans le pourtour du chœur, elle était conçue comme suit (Epitaphier de Sainte-Gudule - B.R., ms. G. 1554 - p. 140) :

D.O.M.
 Momentum
 Familiae
 Eug. Hen. Fricx
 Nati 10 jan. 1644
 Defuncti 18 dec. 1730
 Et
 Cath. Multsbosch
 Conjugis ejus
 Mort. 8 nov. 1683 (11)

Eugène-Henri Fricx était donc imprimeur et libraire. C'est lui qui reprit l'atelier des Mommaert. Ses presses furent d'abord installées rue de l'Etuve, pendant 18 ans, puis il habita rue de la Madeleine dans une maison qu'il acquit seulement le 1er octobre 1714, vis à vis de la Chapelle dont il fut "maître d'église" ou marguillier, puis "surintendant". Il succéda à Jean-Théodore-Antoine Velpius comme imprimeur du Roi ou de la Cour. Il porta très haut la renommée de son officine, grâce à ses éditions de petit format et à ses cartes géographiques (11).

"Fricx peut être considéré comme un des hommes qui remirent en honneur, en Belgique, la confection et le débit des cartes géographiques. Ayant obtenu du gouvernement des Pays-Bas un octroi pour exercer cette branche d'industrie, il fit successivement paraître un grand nombre de cartes et de plans, retraçant, tantôt les localités, qui avaient été le théâtre de batailles tantôt les villes devant lesquelles une armée avait mis le siège". (10). Comme le dit M. Claessens, il n'est pas possible de donner une idée, même approximative, de sa production. La Biographie Nationale donne une énumération d'oeuvres importantes et poursuit : "Pour ces cartes, comme pour les plans dont nous avons donné plus haut l'énumération, Fricx employa les meilleurs ingénieurs de l'époque. Ce fut Jean Harrewyn, de Bruxelles, qui grava pour lui, et Corneille Marke, marchand de cartes à Middelbourg, qui se chargea des enluminures. La Carte des Pays-Bas de Fricx, comme on l'appelle, servit à confectionner celles qui parurent à Paris, en 1744, avec des modifications et des additions, sous le titre de Cartes des provinces des Pays-Bas, dressées sur les mémoi-

res de E.-H. Frick, et augmentées ... Ces différents travaux valurent à notre compatriote, en 1709, le titre "d'imprimeur du roy", titre qu'il portait encore en 1727".

Une reproduction partielle d'une carte des environs d'Uccle par Eugène-Henri Frick (1703) figure dans l'ouvrage "Uccle au temps jadis", éditions de 1950 et 1969, p. 155.

Après sa mort, ses deux fils et son petit-fils lui succédèrent. Un auteur estimé (Aug. Vincent, Les Frick, imprimeurs et libraires à Bruxelles, Annuaire de la Société des Bibliophiles ..., 1918, pp. 101-108) tenta d'établir qu'Henri, père d'Eugène-Henri, était aussi imprimeur. M. Claessens a démontré qu'on ne pouvait plus soutenir cette opinion et conclut : "Quatre hommes, trois générations, un gros siècle d'activité, celle-ci particulièrement longue, brillante et créatrice au temps de la première, courte et somnolente sous la deuxième et s'éteignant avec la troisième, après une courte flambée" (11).

À Eugène-Henri Frick lui-même ou à son fils Georges I (d'après Wauters) ou plutôt alors à son petit-fils Georges II, pourrait être attribuée la "Description de la ville de Bruxelles", travail datant de 1743. Cet ouvrage mérite une attention particulière, car c'est là qu'ont puisé la plupart de ceux qui, depuis, ont traité le même sujet. L'auteur s'en était occupé avec beaucoup de soin : "La description, dit-il, que je viens de faire de la ville de Bruxelles et de ses dépendances peut être reçue du public avec une entière confiance, ne m'étant pas fié à celles que quelques auteurs ont faites de plusieurs des monuments qu'elle contient ; j'ay voulu faire d'après les originaux celle que je lui présente et, sans m'être arrêté aux relations des historiens anciens et modernes, je me suis attaché à ajouter ce qui n'était pas du temps des premiers et à faire une recherche exacte des choses qui peuvent avoir échappé aux autres ..." (10).

Crokaert note que ce guide de Bruxelles contient une description fidèle des environs du domaine de Wolvendael et du couvent de Boetendael proche.

*

* . *

Lorsque la terre de Wolvendael devint la propriété du Vicomte de Fraula en 1733, le bien, appelé "'t Pluymesiers Block", comprenait 2 1/4 bonniers de jardins et de bosquets, avec un verger d'un demi bonnier, appelé "Het Trappeken". Il payait un cens à la seigneurie de D'huy (Duyst), fief des Ducs de Brabant dans le Namurois, et au "Tribunal des Grands Chiens" de Boistfort. (1), (12).

Les de Fraula étaient connus à Uccle depuis quelque temps déjà, car neuf ans auparavant Thomas Vicomte de Fraula avait acheté à la famille Cobrisse en 1724 le "Gulden Kasteel", le "Château d'Or". (1), (13).

D'après Wauters (10) et Nissens (12), la famille de Fraula posséda le bien de Wolvendael jusqu'en 1750 ou tout au moins le possédait encore en 1750 (5). Il y avait alors derrière l'habitation et son jardin, un bois de grande futaie, planté en étoile (9).

Cette famille noble, originaire du Royaume de Naples, tire son nom de la terre de Fraula, située entre les villes de Naples et d'Acerra (10), (14), (15), (16), (17), (18).

Armes des de Fraula : d'azur, bordé d'or, à la fasce échiquetée d'or et de gueules de trois tires, accompagnée de trois fleurs de néflier d'argent, boutonées d'or".

Etablie à Bruxelles au XVII^{ème} siècle, la famille de Fraula occupa un rang distingué dans la noblesse belge, mais elle s'éteignit en 1846. Comme le note l'Annuaire de la Noblesse, tous les rameaux produits par ce tronc si puissant à l'origine, disparurent. Il est à remarquer combien ont été fréquents les mariages entre proches parents : la généalogie de Fraula n'est qu'une succession d'alliances consanguines dont nous constatons ici les conséquences néfastes. Le nom cependant fut relévé par le Baron Hippolyte de Royer de Dour qui obtint en 1909 de pouvoir joindre à son nom celui de sa mère, née de Fraula et dernière du nom.

L'hôtel Ravenstein, dernier hôtel seigneurial de l'époque bourguignonne qui subsiste à Bruxelles, fut acquis par la ville en 1896 de la famille de Neufforge. Sur un mur intérieur de cet hôtel, il y avait des peintures modernes retraçant la généalogie des familles de Neufforge et de Fraula qui avaient possédé cette demeure. (19).

Nous trouvons Virgilio Fraula, fils de Jacomo, né à Naples en 1588, dont un fils, Nicolas, mort en 1676 et inhumé à Saint-Jacques-sur-Coudenberg, sous une pierre armoriée avec épitaphe, épousa Marie Anthoine (fille d'Alexandre et d'Anne Renson) ; ce Nicolas était Commissaire extraordinaire des montres des gens de guerre et Pagador-Général des Armées du Roi d'Espagne.

Ils eurent :

- 1/ Thomas de Fraula, né à Anvers, le 11 janvier 1646, décédé à Bruxelles le 24 avril 1738, qui épousa à Anvers (St Jacques) le 27 septembre 1680 Marie-Alexandrine Anthoine. Inhumés tous les deux à Coudenberg, à Bruxelles.

Plusieurs membres contemporains de la famille de Fraula portent le prénom de Thomas. Nous supposons que l'acheteur du domaine de Wolvendael en 1733 est Thomas de Fraula, créé Vicomte l'année précédent, dont nous parlons ici sub. 1. Nous aimerions cependant en avoir la confirmation.

Thomas de Fraula, Seigneur de Rosierbois, fut donc créé Vicomte le 23 avril 1732 et Comte le 21 juillet 1736. Il fonda une messe quotidienne à l'église Notre-Dame de Bon-Secours à Bruxelles et fit ériger en 1724 dans cette église deux autels ornés de ses armoiries par François Custers, ébéniste, et Van der Haeghen, sculpteur. Il ne reste plus que les statues de ces autels, St-Jacques et St Joseph par Van der Haeghen. Mais dans Le Roy, Théâtre Sacré du Brabant, page 246, planches 3 et 4, sont conservés les dessins de ces autels (19).

Etant Directeur-Général des domaines dans les premiers temps de la Maison d'Autriche à la souveraineté des provinces belgiques, il fit en 1721 pour l'Empereur et son gouvernement un mémoire intitulé : Etat général de tous les revenus et de toutes les charges des Pays-Bas autrichiens. Ce mémoire est le premier qui ait été envoyé à Vienne. L'Empereur récompensa son auteur par le titre de Vicomte.

En 1725, il fut jubilarisé à sa demande par rapport à son emploi de Directeur-Général des Domaines et Finances en considération de son grand âge, avec conservation de la place de Conseiller au Conseil d'Etat (14).

Thomas Comte de Fraula et Marie-Alexandrine Anthoine eurent neuf enfants, dont entre autres :

- a/ Jeanne, qui épousa son cousin germain (2^{ème} branche), Thomas-Emmanuel-Joseph
 b/ François, Seigneur de Metz-Blanc-Bois, qui épousa Jeanne Jaupain, Dont : Thomas-François-Joseph Comte de Fraula, savant, né à Bruxelles en 1729 et mort en célibat en 1787. Il étudia la philosophie et le droit : membre de

de l'Académie impériale et royale de Bruxelles, il fit des études sur les langues. Voir notice dans la Biographie Nationale (10).

c/ Thomas-Augustin-Joseph, Vicomte de Fraula par transmission testamentaire de son frère Jean-Baptiste, Vicomte de Fraula par création du 15 septembre 1736. Né en 1689 et mort à Anvers en 1771, il épousa Anne-Marie van Colen. Ils eurent quatre enfants, dont deux fils :

aa/ Thomas-Jean-Baptiste-Joseph, Comte à la mort de son cousin Thomas-François-Joseph, 1739-1810, épousa Suzanne-Hortense Van Colen.

bb/ Jean-Baptiste-Augustin-Joseph, épousa Jeanne-Josèphe de Neufforge.

2/ Louis Fraula, deuxième fils de Nicolas et de Marie Anthoine, 1652-1719, épousa Marianne Jacquet. Inhumés tous deux à l'église de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles.

Dont : Thomas Fraula, mort en célibat en 1733.

3/ Emmanuel Fraula, auteur de la 2ème branche, 1653-1741, épousa :

1°/ sa cousine germaine Isabelle Anthoine.

2°/ Jeanne d'Hinslin.

Du premier lit : Thomas-Emmanuel-Joseph qui épousa sa cousine germaine Jeanne-Emmanuelle-Josèphe de Fraula.

Dont : Charles-Joseph Baron de Fraula, qui épousa :

1°/ Angéline Cools ;

2°/ Jeanne le Brum de Miraumont (alliance dont descendent les de Royer).

Du premier lit entre autres : Thomas-Augustin-Joseph, Baron de Fraula de Grutte, qui épousa :

1°/ sa cousine de Neufforge ;

2°/ Marie Rapaert.

Du premier lit, deux fils :

a/ Jean-Baptiste-Joseph (1779-1846), qui épousa religieusement à Bruxelles (N.D. de la Chapelle) le 26 janvier 1800 et civilement à Uccle le 20 pluviöse an IX (9 février 1801) Suzanne-Josèphe de Fraula, fille de Jean-Baptiste et de Jeanne de Neufforge. Inhumés à Laeken. Sans enfants.

b/ Thomas-Jean-Joseph (1780-1805), qui épousa religieusement à N.D. de la Chapelle le 22 juin 1801 et civilement à Uccle le 20 messidor an IX (9 juillet 1801) Jeanne-Caroline-Josèphe de Fraula, soeur de la précédente, Inhumés à Laeken.

Dont un fils mort jeune et une fille.

*

* . *

Il reste à éclaircir le point de savoir si ce sont les Vanderborcht (ou Vanderborcht) qui succédèrent directement aux de Fraula au Wolvendael et à quel moment.

En tous cas, en 1810, les Vanderborcht habitaient la propriété (1), (12).

En 1812-1813, Guillaume Vanderborcht, riche bourgeois de Bruxelles, possédait à ce moment à Uccle 18 Ha 85 a 10 ca. Il était propriétaire du Château de Wolvendaël. Avec ses 39 fenêtres, c'était la plus grande demeure d'Uccle (Cadastre de 1813, Portes et fenêtres, A.G.R. Préfecture de la Dyle, n° 1298 ancien, 1610 nouveau) (20).

Sander Pierron (5) estime probable que le château actuel a été édifié par Guillaume Vanderborcht.

Sous une des moulures qui courent le long de la façade, on a relevé, en 1914, le millésime de 1763. Il n'y a aucune raison de ne pas admettre qu'il indique la date de construction (1), (6).

Mais il reste donc à identifier avec certitude celui qui a fait construire le château que nous connaissons aujourd'hui.

Crokaert croit la famille Vanderborcht originaire du pays de Saint-Trond en Limbourg et puissante sous l'ancien régime. Il se réfère à l'ouvrage du Baron de Kerckenrode : "Tombees ... de la Hesbaye", et note que plusieurs écussons portant leurs amoities se rencontrent à Saint-Trond soit sur des pierres tombales, soit sur des tableaux ou des vitraux d'église. (21).

Notons que feu M. Julien Cuypers, d'Overysse, membre de notre Cercle, écrivit la généalogie d'une vieille famille bruxelloise van der Borch, établie en XVI^{ème} siècle à Schaerbeek (22).

*
* *
.

Aux environs de 1815 (la date n'ayant pu être précisée), le Château de Wolvendaël changea de maître. Il connut alors, c'est-à-dire au temps du Roi Guillaume I^{er}, une époque glorieuse en devenant la résidence de la noble et illustre maison souveraine de Looz-Corswarem.

Cette famille ducale et princière d'ancienne chevalerie est issue des Comtes de Hainaut et tire son nom du Comté de Looz. Elle porte : Ecartelé : au 1 et 4, burelé d'or et de gueules, de dix pièces, qui est de Looz ; au 2 et 3, d'argent à deux fasces de sable, qui est de Diest ; sur le tout, un écu d'hermine à deux fasces de gueules, qui est de Corswarem. Supports : deux lévriers d'argent, colletés de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de Looz, à senestre d'or à trois huchets de gueules, virolés d'argent, qui est de Hornes. L'écu, placé sur un manteau de gueules fourré d'hermine, lié d'azur est sommé de la couronne ducale du Saint-Empire. Devise : Potius mori quam foedari, de sable sur un listel d'argent. Cri : Fortitudini. (14), (16), (17), (18).

Charles Duc de Looz-Corswarem, nouveau châtelain de Wolvendaël, était né à Bommeré le 7 juillet 1769.

Il était le fils aîné de Guillaume-Joseph-Alexandre Duc de Looz-Corswarem, Comte de Niel, et de Marie-Emmanuelle Baronne d'Aix, Chanoinesse de Moustier, décédée en 1788. Le Duc Guillaume se remaria avec Rosalie de Bylandt et mourut en 1803, après avoir testé en faveur de son fils puîné, Joseph-Arnauld de Looz-Corswarem, Prince de Rheina-Wolbeck, mort sans enfant en 1827.

La succession de ce dernier donna lieu à un célèbre procès et fut finalement adjugée à son neveu, Napoléon Comte de Lannoy de Clervaux. C'est ainsi que la famille vit échouer ses efforts pour faire révoquer l'acte de dernière volonté du père du Duc Charles (14), (15).

Le Duc Charles, membre de l'Ordre Equestre du Linbourg, avait épousé à Niel le 10 octobre 1801, Marie-Caroline de Nue. Il mourut en son Château d'Uccle en 1822. Dans le chœur de l'église décanale Saint-Pierre, à droite du maître-autel, on a heureusement maintenu jusqu'à présent son monument funéraire en marbre noir et blanc qui porte l'épithaphe suivante :

A la mémoire de son
 Altesse Sérénissime Charles-Louis-
 Auguste-Ferdinand-Emmanuel Duc de
 Looz-Corswarem et de Corswarem-Looz
 né le 7 juillet 1769
 décédé en son Château d'Uccle
 le 16 septembre 1822.

Veuve, elle se remaria au Château d'Uccle, le 26 juillet 1823 (d'après Goethals) ou en 1827 (d'après M. Steenebrugen) avec le Chevalier Alphonse-Prudent Huyttens de Beaufort et ces derniers allèrent habiter le Château de Piètrebais à Grez (Commune de Grez-Doiceau) qui avait été vendu précédemment à Charles Duc de Looz.

Elle mourut à Grez le 12 avril 1852. Son acte de décès, conservé aux archives communales de Grez-Doiceau, la qualifie de "Dame Marie-Caroline des Barons Denu, âgée de 69 ans, née à Landau (Bavière)". D'autre part, l'Annuaire de la Noblesse de Belgique (1894, t. II, p. 1377) dit qu'elle est née à Landau (Alsace) le 19 octobre 1779. "Il est à présumer que l'intéressée est née à Landau, actuellement en territoire allemand (Pfalz), commune qui faisait partie du département français du Haut Rhin avant 1815" (23).

Elle est inhumée dans l'ancien cimetière de Grez où sa tombe se trouve toujours sous l'inscription :

Nihil temere
 Ci-git, noble dame Marie Caroline Denu
 épouse en lères noces de S.A.S. Mgr Ch.
 Fer. Em. Duc de Looz-Corswarem et de
 Corswarem-Looz, et en 2èmes noces de Me
 le Chevalier Alph. Pt. Huyttens de Beaufort
 décédée à Grez, le 12-4-1852
 R.I.P.

(23)

Charles Duc de Looz et Marie-Caroline de Nue eurent dix enfants :

- 1/ Charles Duc de Looz-Corswarem, qui épousa Hermine van Lockhorst. Dont descendance.
- 2/ Auguste Prince de Looz-Corswarem, épousa Albertine van Lockhorst (1820-Ruysbroeck 1895).
- 3/ Euphrasie, morte jeune.
- 4/ Caroline, dont le mariage sera rappelé ci-après.
- 5/ Arnold, mort à Uccle le 31 octobre 1818.
- 6/ Stéphanie Princesse de Looz-Corswarem, épousa Léo Baron Picot de la Peyrouse. Elle est inhumée à Grez.
- 7/ Octavie Princesse de Looz-Corswarem, épousa Thierry Baron van Lockhorst.

- 8/ Zéphyrine Princesse de Looz-Corswarem, épousa Louis Comte du Monceau de Bergendal. Dont descendance.
- 9/ Edmond Prince de Looz-Corswarem, mort en célibat en 1854.
- 10/ Guillaume Prince de Looz-Corswarem, épousa Eugénie O'Sullivan de Terdeck. Dont descendait notamment le Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven, longtemps Chef de Cabinet du Roi Albert et auteur d'un excellent ouvrage sur Tervueren : "Dans les jardins des Ducs de Brabant" (5).

Recourant notamment à l'article si documenté de Monsieur Robyns de Schneidauer (24), nous évoquerons maintenant le mariage belgo-péruvien, célébré le 26 juillet 1826, entre la fille aînée du Duc de Looz-Corswarem et le premier Président de la République du Pérou.

Caroline-Arnoldine-Irénée Princesse de Looz-Corswarem, naquit au Château de Niel, non loin de Saint-Trond, le 28 juin 1807 à 9 heures du matin. Elle fut ondoyée le même jour et les cérémonies solennelles du baptême eurent lieu le 19 août suivant. Son parrain était M. Charles de Champs ; sa marraine, la seconde épouse de son grand-père de Looz.

Elle épousa donc le 26 juillet 1826, Don José-Mariano de la Riva-Agüero, domicilié à Bruxelles, élu (spécifie l'acte de mariage) Président de la République du Pérou, les 28 février et 4 mars 1832 et Grand-Maréchal de ses armées, (et depuis, Marquis de Montealegre de Aulestia). Cet événement dut faire sensation dans la paisible commune d'Uccle. Le mariage civil eut lieu à la nouvelle maison communale, érigée depuis peu près de l'église (c'est le bâtiment occupé actuellement par la justice de paix et les services de la police). Les témoins du mariage étaient : les deux frères aînés de la mariée, le Duc de Looz et le Prince Auguste, le Comte Jean-Louis de Berlo-Suys, dernier Comte de Maleves en Brabant et Maître François de Swerte, juriconsulte.

Don José-Mariano de la Riva-Agüero y Sanchez-Boquete était né à Lima le 3 mai 1783. Il était fils de Don José de la Riva-Agüero y Basso della Rovere, Superintendant de l'Hôtel royal de la Monnaie à Lima, Auditeur honoraire de la Cour de Justice de Mexico, chevalier de l'ordre de Charles III, et de doña Josefa Sanchez de Aguilar Boquete y Roman de Aulestia, soeur aînée et héritière du Marquis de Montealegre de Aulestia. La très ancienne famille de la Riva-Agüero est originaire de la région de Trasmiera en Espagne et fixée en 1777 au Pérou.

Le Pérou est ce pays immense et fabuleux de l'Amérique Latine qui après avoir formé un empire indépendant sous les Incas, devint une vice-royauté de l'Espagne et vit régner alors sur son territoire les mêmes souverains que chez nous. Au XIX^{ème} siècle, il se détacha de la couronne espagnole, en se divisant en deux états distincts : le bas Pérou ou république du Pérou au N.O. et le haut Pérou ou république de Bolivie au S.E. Les idées de la Révolution française s'étaient propagées et, coupé de la mère patrie occupée par Napoléon, le Pérou fut la dernière colonie espagnole à arborer le drapeau de l'indépendance. Celle-ci fut finalement proclamée en 1821 par le Général Saint-Martin et assurée par les victoires du colombien Bolivar. Mais les dissensions internes continuèrent à déchirer cette République.

Le futur premier Président du Pérou, âgé de 18 ans, alla parfaire ses études en Espagne. Il revint à Lima en 1809 au décès de son père.

M. Robyns de Schneidauer, retraçant excellemment sa carrière mouvementée (24), écrit : "Le Gouverneur de Montevideo ayant eu connaissance des opinions de don José-Mariano, le déclara suspect. A Buenos-Ayres, il fut arrêté et menacé

d'être renvoyé à Madrid. Echappé, il atteignit Lima. Il y obtint une place dans le tribunal des Comptes du Pérou, mais la publication de divers écrits et sa participation aux conspirations contre le gouvernement colonial le firent destituer. Il dirigeait avec le Comte de la Vega del Ben un groupe de révolutionnaires qui préparait l'indépendance. Ses publications audacieuses le firent emprisonner à plusieurs reprises."

A l'arrivée du Général San-Martin (libérateur du Pérou et du Chili et qui, exilé, résida lui aussi à Bruxelles, rue de la Fiancée) et de ses troupes, Don José de la Riva-Agüero les rejoignit. "Nommé président du département de Lima lors de la déclaration de l'indépendance, promu colonel de l'armée, il obtint la Médaille de l'Ordre du Soleil, fut déclaré bien méritant par le Congrès et peu après, conformément au vœu de l'armée et du peuple, il était élu (1823) président du Pérou".

Mais la même année, il était démis de ses fonctions. En effet, il projetait de signer un traité d'alliance et de commerce avec la métropole. Il était d'autre part favorable au souhait des classes dirigeantes et monarchistes péruviennes, c'est-à-dire voir placer un infant d'Espagne comme Empereur à la tête du Pérou. Il fut arrêté et exilé par Bolivar. Il partit pour l'Europe (Angleterre, France, Belgique) et publia des mémoires.

M. Robyns de Schneidauer écrit encore : "Revenu au Pérou en 1833, accompagné de sa famille, élu député de Lima, il appuya la Confédération péru-bolivienne et représenta celle-ci au Chili en qualité de ministre plénipotentiaire. Il exerça la présidence de l'Etat du Nord-Pérou et gouverna Lima dans des moments difficiles. La Confédération ayant été dissoute, la Riva-Agüero reprit le chemin de l'exil (1839) et s'en fut, une troisième fois, en Europe. Il put revenir au Pérou en 1845, bénéficiant de l'amnistie générale, mais cette fois, il ne retourna pas à la vie active".

Don José-Mariano de la Riva-Agüero mourut dans sa maison de la Calle Lartiga à Lima (aujourd'hui Faculté de Droit de l'Université Catholique) le 21 mai 1858. "Le tombeau de ce premier Président et Grand Maréchal des Armées du Pérou est encore fleuri à chaque anniversaire" (24).

Après son mariage, la Princesse Caroline de Loos habita Bruxelles, Anvers, Santiago de Chili, Lima, accompagnant son mari dans ses multiples déplacements, causés par les remous de la situation politique perpétuellement instable et l'anarchie qui désola sa patrie.

Après avoir perdu son mari, elle se fixa à Paris à partir de 1864, puis après la guerre de 1870, retourna au Château de Niel.

En 1888, en souvenir de sa fille, morte en 1879, elle fit don d'un vitrail de l'Assomption de la Vierge qui se trouve au-dessus du maître-autel de l'église de Niel.

Elle mourut tragiquement chez son fils, 17, chaussée de Charleroi, à Saint Gilles-lez-Bruxelles, le 24 mai 1889. Habitant un bel hôtel au 108 de la rue Souveraine, sa robe s'y était enflammée à la flamme d'un bougeoir ; elle se précipita dans la rue où un cocher réussit à éteindre les flammes, mais elle devait mourir peu après des suites de ses graves brûlures. Elle est inhumée à Niel sous l'inscription suivante : "Ici repose son Altesse Sérénissime Caroline-Arnoldine-Irénée, Princesse de Loos-Corswarem, douairière de don José de la Riva-Agüero, marquis de Monte Allegre de Aulestia, grand maréchal des armées et Président du Pérou, née au château de Niel, le 20 juin 1807, pieusement décédée à Bruxelles le 24 mai 1889. Serve bone et fidelis intra in gaudium Domini tui".

Du mariage du Président de la Riva-Agüero et de la Princesse belge Caroline de Looz-Corswarem sont nés cinq enfants, dont :

- 1/ José de la Riva-Agüero, qui fut ministre dans son pays et ambassadeur en France et en Belgique, Dont descendance.
- 2/ Alfonso de la Riva-Agüero, qui, fixé à Bruxelles, faisait sensation en promenant, à la grande joie des promeneurs, sous les ombrages de l'avenue Louise, un lama orné d'un ruban.
- 3/ André de la Riva-Agüero, qui également fixé en Belgique, où il représenta souvent le Pérou, épousa une fille du Comte Joseph de Hemptinne. Ils habitaient Gand et séjournèrent l'été dans leur "Villa des Liserons" à Blankenberge-sur-Mer. Dans le transept de l'église Saint-Roch de cette cité balnéaire, se trouvent deux vitraux doublement écussonnés à leurs armoiries.

Ils eurent une fille, Caroline de la Riva-Agüero, petite-fille et filleule de la veuve du premier Président du Pérou, qui épousa le Baron Ludovic Stiénon du Pré (1881-1961), musicien et compositeur.

La Baronne Stiénon du Pré, résidant depuis longtemps à Forest, et sa descendance représentent en Belgique la postérité du Chef d'Etat péruvien et de la Princesse de Looz :

- a/ Cécile Stiénon du Pré qui épousa feu Jean de Cambry de Baudimont.
- b/ Baron Jean Stiénon du Pré, dessinateur et écrivain, qui épousa Marie-Antoinette de Pierpont. Dont descendance. En 1960, ce dernier fut autorisé en Espagne à porter l'ancien titre de Marquis de Montealegre de Aulestia, porté par son bis-aïeul.

*
* *
*

Les de Looz-Corswarem avaient particulièrement aimé leur "Château d'Uccle". Peu après le mariage de la Princesse Caroline (la date reste à préciser), il devint la propriété du Comte Coghen.

Celui-ci augmenta ses possessions autour du château aux environs de 1830. La Commune d'Uccle lui vendit notamment pour 480 florins une partie de la "Diepstraete" (rue Basse ; c'est l'actuel ravin) entre le centre du village et le Dieweg, moyennant son engagement de remplacer ce chemin par une autre voie plus praticable (Registre du Conseil Communal, 19 octobre 1830). Les propriétés uccloises du Comte Coghen passent de 18 Ha à 28 Ha en 1834 et à 73 Ha en 1846 (20).

La jolie gravure qui figure sur la couverture de ce bulletin fut dessinée vers 1850 par François Stroobant. Planche exécutée pour la "Noblesse Belge", elle porte la mention : Lith. Simonau et Toovey, Bruxelles, Le Château d'Uccle, (Province de Brabant), appartenant à Mr le Comte de (sic) Coghen (38).

François Stroobant (1819-1916) fut peintre d'architecture, de vues de villes et d'intérieurs de monuments, dessinateur, peintre à l'aquarelle. Connu surtout pour ses lithographies dont la mise en page d'un goût sûr, est relevée "d'un esprit de croquis et de quelques teintes de coloris sobre qui donnent un intéressant style d'époque à ses oeuvres, tout en respectant le caractère documentaire nécessaire à pareils travaux". (10).

Nous pouvons admirer sur cette gravure l'ordonnance primitive du château qui n'avait pas encore été altérée par le prolongement de la façade principale.

Se mirant dans l'étang, l'édifice "garde fidèlement la tradition classique du XVIIIème siècle finissant". "Dépourvu de luxe apparent, il est d'une architecture fine ... et se rapproche fort de l'élégance française, malgré le manque de détails et de décoration. Ses murailles, sans saillies accentuées, ses lignes franchement dessinées, son toit à la Mansard, garni de lucarnes aux proportions exactes, tout cet ensemble, modeste en soi, souligne la correction classique". Dans ses lignes simples, le château conserve actuellement "le caractère architectural de son époque". (1) (2).

Nous avons déjà donné dans nos récents articles, parus dans "Ucclesia", de nombreux renseignements concernant la famille Coghen : nous y renvoyons donc nos lecteurs. (29) (30).

Rappelons simplement que le Comte Jacques-André Coghen (1791-1858) fut le premier Ministre des Finances de la Belgique. Son portrait par Navez, pendant de celui de sa femme dont j'ai parlé récemment, est en possession de la famille van Langendonck. Il existe un autre portrait, gravure de Huard, où il est plus jeune (Communication du Baron Roland d'Anethan).

Il avait épousé Caroline Rittweger, fille de François Rittweger, dont la résidence rurale était proche.

Leur fille aînée, Isabelle Coghen (1822-1891), épousa Théodore-Jean Mosselman du Chenoy, Sénateur, décédé le 27 mai 1876.

La deuxième fille de ceux-ci, Laure Mosselman du Chenoy, née à Bruxelles en 1854 et décédée à Naples en 1925, épousa à Bruxelles, le 14 juillet 1877, Don Fulco-Beniamino-Tristano Ruffo di Calabria, cinquième Duc de Guardia Lombarda, seizième Comte de Sinopoli, en son vivant Maire de Naples (1848-1901). La "Casa Ruffo di Calabria" est une très vieille maison ducale et princière de l'ancien Royaume de Naples qui apparaît dans l'Histoire dès le XIème siècle comme quasi souveraine en Calabre. (28).

En raison du décès récent de Théodore Mosselman du Chenoy, la réception et le grand déjeuner de mariage eurent lieu au Château de Wolvendael, demeure uccloise de la Comtesse Douairière Coghen, grand'mère de la mariée.

Don Beniamino Ruffo di Calabria et Laure Mosselman du Chenoy eurent deux fils :

- 1/ Prince Fulco Ruffo di Calabria (1884-1946), sénateur du Royaume d'Italie, qui épousa Luisa Gazelli des Comtes de Rossana. Ce sont les parents de S.A.R. la Princesse Paola, épouse de S.A.R. le Prince de Liège .
- 2/ Comte Luigi Ruffo di Calabria (1885-1952), qui épousa en premières noces Agnès Orban de Xivry et en secondes noces Jacqueline, dite Marguerite, Terlinden, fille du Vicomte Charles Terlinden, Chevalier de la Toison d'Or, et de feu Marguerite Orban de Xivry. (31).

*

* *

La Comtesse Douairière Coghen mourut à Saint-Josse-ten-Noode le 19 juin 1885. Peu de temps après, probablement en 1887 (5), le Wolvendael passa à Charles-Georges-Constantin Balser, d'origine allemande, banquier et financier.

Une carte postale de Nels, reproduite dans l'ouvrage de Crokaert, nous montre le château qui se reflète dans l'étang, aux environs de 1900, avec la mention : "Uccle - Le Château de Monsieur Balser". (1).

Le château vécut à ce moment une existence calme et sans histoire jusqu'au moment où il fut acquis par le Baron Janssen, le 15 novembre 1909, suivant acte reçu par le Notaire Claes de Bruxelles. A cette date, M. Balser, veuf de Dame Albertine-Adeline-Frédérique Weber de Treuenfels, avait deux fils : Charles-Georges-Edouard et Edouard -Georges-Jules-Emile Balser. Ils demeuraient tous trois à Bruxelles.

Bien que Crokaert (1) parle du "Baron" Balser, nous n'avons pas eu connaissance d'une famille allemande de ce nom portant un titre de noblesse. Rietstap (32) cite une famille Balser, originaire de Darmstadt, qui porte comme armoiries : D'argent au lion de gueules, tenant entre ses pattes une croix latine pattée d'or.

*
* *

Le dernier propriétaire du Château de Wolvendael lui donna un nouvel éclat.

Le Baron Léon Janssen, Directeur honoraire des Tramways Bruxellois, fut Directeur depuis mai 1905 et vice-gouverneur depuis novembre 1913 de la Banque de la Société Générale de Belgique (33).

Président du Comité exécutif de l'exposition universelle qui s'ouvrit à la plaine de Solbosch en 1910, il fit du Château de Wolvendael un lieu de réception pour hôtes de marque. Il faut relire à cet égard les articles publiés par le journal mondain "L'Eventail" qui nous parlent des fêtes splendides que donnèrent le Président du Comité exécutif et la Baronne Janssen "d'une somptuosité qui n'avait d'égal que le charme de leur accueil. Les nombreux étrangers, comme les Belges, qui furent leurs hôtes en ont gardé le souvenir" (7).

Comme le Comte Coghen, le Baron Janssen agrandit le parc dont la superficie fut portée à plus de 20 hectares. Il orna sa propriété avec goût, en réédifiant notamment l'aristocratique pavillon Louis XV, près du puits d'apparat et du théâtre de verdure. Il est le créateur du domaine tel que nous le connaissons.

A cette époque, au perron du château, deux lions de pierre tenaient le blason des Janssen (6). Ces lions remplaçaient-ils momentanément les deux sphynx, sculptés dans le plus pur style Empire et dont l'origine est inconnue, mais que l'on distingue déjà parfaitement sur la gravure de Stroobant en 1850 ? Ou bien étaient-ils placés à une autre entrée ? Et à ce propos, ne pourrait-on demander aux services communaux compétents de faire un effort pour essayer de sauvegarder ce qui reste de ces sphynx caractéristiques, choisis pour emblème par Uccle Centre d'Art et qui donnent au château son cachet ? On pourrait à tout le moins les protéger du gel pendant l'hiver, ainsi que cela se pratiquait autrefois, comme le prouvent d'anciennes photos.

Les armoiries des Janssen se décrivent comme suit : Coupé : en chef, de gueules au lion d'or, tenant de la patte dextre une étoile à six rais du même ; en pointe, de sable à trois croissants d'argent. Devise : Rectitude, d'or sur un listel de gueules. (18).

Le Baron Gérard-Hubert-Léon Janssen était né à Maestricht en 1841 et mourut à Bruxelles en 1923. Il avait épousé en 1872, Caroline Bourgeois (1851-1926), fille d'Auguste et d'Adèle Evrard et arrière-petite-fille de Jacques Bourgeois qui avait acheté en 1758 la charge de Greffier du Tribunal de la Foresterie et de Contrôleur de la Forêt de Soignes (Archives de la famille Janssen). (5).

Ils eurent trois fils :

- 1/ Baron Albert Janssen (1872-1921), qui épousa Henriette Halot. Dont descendance.
- 2/ Baron Lucien Janssen (1874-1938), qui épousa Denise Dedyn. Dont descendance.
- 3/ Jules Janssen, décédé en 1878. (31).

*
* *

Le Conseil Communal d'Uccle "réalisant à cette occasion l'accord des partis politiques" qui le composaient, décida, le 2 août 1920, l'achat du Baron Janssen du domaine de Wolvendael.

Rendons hommage aux administrateurs communaux de l'époque - et spécialement à Paul Errera, Bourgmestre d'Uccle, ainsi qu'au Secrétaire Communal Charles Bernaerts - qui, dans l'intérêt public, ont maintenu ce lambeau de la Forêt de Soignes.

D'autre part, le Baron Janssen eut un double mérite : il fit de cette propriété ce qu'elle est aujourd'hui et il repoussa toutes les propositions spéculatives qui lui furent faites pour la coupe des riches essences forestières et le lotissement du domaine en terrains à bâtir. (1) (7).

A cette occasion, il est juste de se souvenir aussi avec reconnaissance d'un grand ucclois : feu le Docteur Georges Marlow. Evoquant récemment avec la famille de celui-ci le cinquantenaire de l'achat du domaine, nous apprenions qu'il avait été à l'origine de cette judicieuse acquisition communale, en inspirant la cession par le Baron Janssen - dans des conditions très libérales - du "Château de Wolvendael" à la Commune d'Uccle.

En effet, le Baron Janssen pressentait qu'inévitablement ses héritiers ne désireraient pas conserver la charge de cette propriété. Aussi, était-il pré-occupé en pensant que celle-ci serait probablement morcelée et disparaîtrait.

Parlant de cette question à son médecin, le Docteur Marlow, celui-ci fit entrevoir l'immense intérêt qu'il y aurait à permettre à tous de jouir de ce grand espace d'air et de verdure. Homme d'esprit et de coeur, toujours désireux de promouvoir ce qui pouvait favoriser la santé physique et morale, le clairvoyant Docteur Marlow se rendait compte - avant beaucoup d'autres - de l'importance du problème actuellement appelé "de l'environnement". Sa profession lui avait fait connaître la fraction pauvre de la population, vivant souvent à l'étroit dans des logis peu salubres. Il prévoyait d'autre part l'accroissement du nombre d'habitants dans cette région attirante des environs de Bruxelles, avec l'arrivée certaine de ménages jeunes pourvus d'enfants.

Marlow démontra ainsi tout le profit qu'il y aurait à maintenir intact le domaine, en en faisant un parc public ouvert à tous. Il fit partager ces idées au Baron Janssen en qui l'édilité communale trouva un interlocuteur tout disposé à les adopter généreusement.

Il y a vingt-cinq ans, lorsqu'à l'initiative d'"Uccle Centre d'Art" et de la Revue "Le Thyrsé", fut érigé le buste du poète et médecin Georges Marlow,

le monument fut placé de façon bien adéquate sous un chêne séculaire, au bas du ravin du Wolvendael. On ne pouvait faire choix plus heureux que de rappeler sa mémoire sous les frondaisons du parc qu'il a contribué à conserver.

Quelques jours après les élections communales du 24 avril 1921 - les premières depuis la guerre de 1914-1918 -, l'acte de cession était passé devant Louis Londes, Echevin faisant fonction de Bourgmestre. Ces dernières élections avaient amené une nouvelle majorité et ramené Xavier De Bue à la tête de la Commune.

Le peintre Maurice Guilbert rappelle (12) qu'à ce moment Uccle avait fait du Château de Wolvendael un centre de manifestations artistiques et culturelles. L'Union Wallonne d'Uccle" inaugura la Parc de Wolvendael par un concert en juillet 1921. L'Administration Communale lui avait permis de disposer du château et la salle d'entrée fut transformée en salon de réception, orné de tableaux de Londot. Ce dernier et Guilbert eurent alors l'idée d'inviter tous les artistes uclois à y exposer leurs oeuvres. Le grand succès de cette exposition décida de la création en 1922 du Cercle "Uccle Centre d'Art". Des expositions furent organisées tous les étés dans les salons du château, jusqu'à la transformation de celui-ci en école en 1931 ; elles eurent lieu à partir de ce moment dans l'ancienne orangerie du château, puis au Centre Culturel.

CONCLUSION

Il y a cinquante ans, Uccle - appelé à ce moment par Cosyn "cette jolie localité de villégiature" ... (que le temps passe ! ...) - fut doté d'un patrimoine inestimable par des hommes prévoyants qui ont obtenu l'acquisition du Château de Wolvendael et de son admirable parc.

Un château ancien n'est valable qu'habité. Il faut que l'histoire y continue.

Exprimons le souhait de voir bientôt le Château plus de deux fois centenaire de Wolvendael retrouver la vocation qui est la sienne, en devenant le musée - idéalement situé - dont la Commune d'Uccle a besoin. Wolvendael, musée d'Uccle, redeviendrait ainsi un vrai château, c'est-à-dire un château vivant, foyer d'activités diversifiées.

Adrien CLAUS.

SOURCES

- (1) Henri Crokaert, Le Domaine de Wolvendael à Uccle, Le Folklore brabançon, n° 160, décembre 1963.
- (2) Idem, Evolution territoriale d'Uccle, 1958.
- (3) Cartulaire de l'Abbaye d'Afflighem, publié par Edgard de Marneffe.
- (4) Dr A. Van Loey, Studie over de Nederlandsche Plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel. Koninklijke Vlaamse Academie, Reeks VI, nr 53, Ukkel nr 119, Leuven, 1931.
- (5) Sander Pierron, Histoire illustrée de la Forêt de Soignes, Bruxelles, s.d. (1940 ?), tomes I, p. 20 et II, pp 543 et S.
- (6) C. Perdieu et T. Dumonceau, Le Château de Wolvendael, extrait de "La Chasse Moderne", n° 11, août 1914, Parcs et Châteaux de Belgique.

- (7) A. Cosyn, Le Parc de Wolvendael, Touring Club de Belgique, 1er novembre 1921, pp. 483 à 486.
- (8) A. Cosyn, Guide historique et descriptif des environs de Bruxelles, Fascicule II, rive droite de la Senne, 1925, pp. 250-252.
- (9) Alphonse Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, 1855, tome II, p. 630.
- (10) Biographie Nationale de Belgique, Notices Fricx, Fraula et Stroobant.
- (11) Paul-E. Claessens, Deux familles d'imprimeurs brabançons : les Mommaert et les Fricx - II. Les Fricx à Bruxelles 1670 à 1777 (?), dans Brabantica, 1958, tome III, pp. 215 à 220.
- (12) Uccle au temps jadis, éditions 1925, 1950 et 1969.
Spécialement : - Auguste Nissens, Le Château et le Parc de Wolvendael.
- Maurice Guilbert, Les expositions champêtres.
- (13) Y. Lados van der Mersch, Braekman, Deconinck et de Pinchart, Quelques jalons de l'histoire d'Uccle, 1969, p. 79.
- (14) Goethals, Dictionnaire généalogique.
- (15) Bon de Herckenrode, Nobilaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne, 1865, t. I, Notice Fraula.
- (16) Poplimont, La Belgique Héraldique, 1866, t. IV (Fraula) et t. VI (de Looz-Corswarem).
- (17) Annuaire de la Noblesse de Belgique, année 1868 (Fraula, de Looz).
- (18) Bon de Ryckman de Betz, Armorial général.
- (19) Des Marez, Guide illustré de Bruxelles, Monuments civils et religieux, 1958.
- (20) Université Libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, Une Commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle, I, 1958 - II, 1962 (Histoire contemporaine par Suzanne Gilissen-Valschaerts).
- (21) Bon de Herckenrode, Collection de tombes, épitaphes et blasons recueillis dans les églises et couvents de la Hesbaye, Gand, 1845.
- (22) Julien Cuypers, Généalogie de la famille van der Borch (parfois van der Borcht), dans Brabantica, 1959, tome IV.
- (23) Philippe Steenebrugen, La famille de Looz-Corswarem et le Château de Grez, dans Wavriensia, Bulletin du Cercle Hist. et Arch. de Wavre, 1958, n° 1, pp. 4 à 14.
- (24) L. Robyns de Schneidauer, A travers l'histoire des relations belgo-péruviennes, Quand une princesse belge épousait le premier Président de la nouvelle République du Pérou, Journal Le Soir, 23 juillet 1962.
- (25) Idem, le passé de la famille Ruffo di Calabria et les parentés belges de la future Princesse de Liège, Le Soir, 15 avril 1959.
- (26) de Ghellinck Vaernevyck, Ascendance et parentés belges de la future Princesse de Liège, dans Le Patriote Illustré, n° 16 du 19 avril 1959, p. 621.
- (27) Maurice Lang, Quelques quartiers belges de la Princesse Paola, dans l'Intermédiaire des Généalogistes, n° 81, mai 1959, pp. 151 et 152.

- (28) L. Robyns de Schneidauer et X. de Ghellinck Vaernewyck, La maison princière Ruffo di Calabria, dans Le Parchemin n° 51, mai 1959.
- (29) Adrien Claus, Deux sépultures au cimetière de Laeken de familles appartenant à l'histoire d'Uccle : les de Roest d'Alkemade-Sire Jacobs et les Coghen, paru dans Ucclesia, n° 31, 32, 35 de mars, mai 1970 et janvier:1971.
- (30) Idem, François-Lothaire-Laurent Rittweger, paru dans Ucclesia, n° 34 de novembre 1970.
- (31) Etat présent de la Noblesse du Royaume de Belgique.
- (32) Rietstap, Armorial général, MLM.
- (33) Le Centenaire de la Société Générale de Belgique 1822-1922.
- (34) Georges Vandervest, Tourisme en Prabant - Le Château et le Parc de Wolvendael, extrait de la Nouvelle Gazette, 26 août 1953.
- (35) Guy Meert, Uccle et ses Châteaux ..., Bulletin de la R. Union Wallonne d'Uccle, avril et mai 1957.
- (36) Idem, Germinal, 23 octobre 1957.
- (37) L.N., En marge d'un projet de classement - Le Château de Wolvendael servit de cadre au mariage du grand-père de la Princesse Paola, publié dans Le Soir du 20 juin 1970.
- (38) Archives de la Commune d'Uccle.

*

* *

ABATTAGE

Signalons l'abattage récent, au Nord de la propriété Brugmann, d'un très beau tilleul.

ADDENDUM : UCCLESIA, JANVIER 1971, n° 35, p. 9

Ajouter à la fin du 5ème paragraphe, après 1822 : Il (le Comte Coghen) était d'autre part "Agent Général" des Assurances Générales.

WIJ ONTVINGEN

van de Heer CAMUE, een oude groentekweker te Drogenbos, verschillende oude tuinbouwvoorwerpen.

NOTRE PROCHAINE EXPOSITION

Elle aura lieu en décembre prochain, à Drogenbos et sera consacrée au passé de cette localité. Les personnes qui pourraient nous prêter des objets ou documents en vue de cette exposition voudront bien nous le signaler.

FELICITATIONS

Notre membre, M. GILLET, a été proclamé roi de petite arbalète de la Société Scherpschutters (ancien serment royal et noble des arbalétriers de N-D. au Sablon) pour 1971.